par l'un de ses délégués. Le CICR, qui poursuit activement ses démarches auprès du Front de Libération nationale algérien, espère vivement que satisfaction sera bientôt donnée à ses demandes.

SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES

Le Service international de Recherches (SIR), dont le siège est à Arolsen, a continué de venir en aide à certaines catégories de personnes éprouvées par la seconde guerre mondiale et ses conséquences : déportés, internés, victimes de discriminations raciales, personnes déplacées, réfugiés.

On se souvient que, depuis le printemps 1955, c'est le Comité international qui assume la responsabilité de la direction et de l'administration du SIR, ceci conformément aux accords intervenus entre la République fédérale allemande, les anciennes Puissances d'occupation et le CICR. Aux termes de ces accords, une Commission internationale fut, d'autre part, constituée; elle a notamment pour but de maintenir la collaboration internationale établie dans le domaine du SIR et de veiller à l'utilisation et la conservation des archives et documents de cette dernière institution. Cette Commission — composée actuellement d'un représentant de chacun des Gouvernements signataires de l'Accord de 1955 (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Allemagne (République fédérale), et des représentants des six Gouvernements suivants : Belgique, Grèce, Israël, Italie, Luxembourg, Pays-Bas — se réunit tous les trois mois. Ainsi, en 1957, elle a siégé en mars et en juin et elle a eu l'occasion d'examiner les rapports d'activité du SIR et d'autres problèmes d'ordre général ou technique relatifs à la gestion de ce Service.

La *Revue internationale* a reproduit, dans son dernier numéro, un extrait du rapport annuel du CICR relatif aux tâches accom-

plies par le SIR pendant l'année 1956. On trouvera ci-dessous un tableau statistique qui renseigne sur l'activité de cette organisation au cours du premier semestre de la présente année :

I.	**Traitement des cas :**	
	a) Enquêtes concernant des personnes persécutées, déplacées et réfugiées	18.484
	b) Demandes de certificats de décès	17.954
	c) Demandes de certificats pour l'obtention d'indemnisations	66.784
	d) Demandes d'information sur des données d'ordre historique et statistique	64
	Total	103.286
II.	**Certificats et rapports remis :**	
	a) Rapports sur des personnes persécutées, déplacées et réfugiées	68.766
	b) Certificats de décès	753
	c) Certificats pour l'obtention d'indemnisations . .	93.643
	d) Rapports sur des données d'ordre historique et statistique	60
	Total	163.222
III.	**Acquisition de nouveaux documents :**	
	(Documents mis à la disposition du SIR pendant les six premiers mois de 1957)	
	a) Documents des camps de concentration	50.855
	b) Documents du temps de guerre	3.481
	c) Documents d'après-guerre	155.421
	Total	209.757
IV.	**Fichier central :**	
	Fiches établies durant cette période, premier semestre	151.003
	Fiches classées durant cette période	206.503
	Cas en suspens au 31 décembre 1956	46.150
	Cas en suspens au 30 juin 1957	54.140

L'effectif du personnel du SIR était de 236 personnes au 30 juin 1957.